



UNIVERSITÉ
LAVAL

Service des finances

INFO-FINANCES

BULLETIN NUMÉRO 19 – FÉVRIER 2010

Introduction

Ce bulletin est un instrument complémentaire à notre site Web que vous pouvez consulter en tout temps à l'adresse :

<http://www.sf.ulaval.ca/>

Approvisionnement

➤ **Cartouches d'encre**

Suite à l'entente intervenue entre le fournisseur The Computer Media Group et le Regroupement des gestionnaires d'approvisionnement des universités québécoises (RGAUQ), le contrat d'approvisionnement des cartouches originales HP a été renouvelé pour une période d'un an, soit du 1^{er} février 2010 au 31 janvier 2011. La nouvelle liste de prix représente une augmentation comparativement aux prix obtenus suite à l'appel d'offres en 2009. Toutefois, nous désirons porter à votre attention que l'utilisation des cartouches à haut rendement ou de longue durée « X », au lieu de celles de type « A », représente une économie potentielle d'environ 21,8 %. Les coordonnées du fournisseur et la nouvelle liste de prix sont disponibles sur le site Web du Service des finances

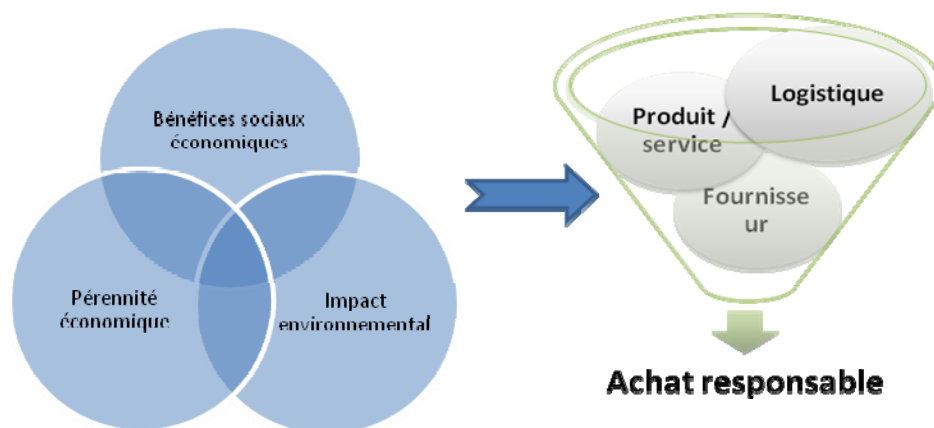
<http://www.sf.ulaval.ca/categorieproduits/foinf.html>.

Vous trouverez également sur le site Web d'autres informations pour faire davantage d'économies et pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement avec l'acquisition de cartouches ré usinées auprès du fournisseur sous contrat Kerr Norton. Enfin, nous vous rappelons que les cartouches d'encre originales ou ré usinées ne sont pas des déchets et qu'elles peuvent être récupérées, la procédure est sur le site Web.

➤ Développement durable et approvisionnement

L'application du développement durable à la fonction approvisionnement d'une organisation se traduit généralement par l'exécution d'achats responsables, c'est-à-dire l'acquisition d'un bien ou d'un service qui, tout au long de leur cycle de vie, minimise les impacts environnementaux, augmente les bénéfices sociaux-économiques et favorise la pérennité économique de l'organisation.

Le Service des finances procède actuellement à l'analyse des acquisitions de l'Université Laval en regard à cette définition d'achat responsable. Notre démarche nous amène à se questionner et à analyser les produits ou les services acquis, les fournisseurs et les processus d'acquisition en regard aux trois enjeux principaux du développement durable : l'environnement, la pérennité économique et le volet socio-économique.



➤ Location de véhicules

Le Service des finances tient à vous rappeler les changements de fournisseurs en ce qui concerne la location de véhicules depuis le 1^{er} novembre 2009. L'appel d'offres publié à l'automne 2009 comportait deux volets. En premier lieu, les soumissionnaires qualifiés pour être inscrits sur la liste des fournisseurs sont Discount location d'autos et camions et Entreprise location d'autos Canada. En deuxième lieu, le fournisseur qui a été désigné l'adjudicataire de l'appel d'offres pour maintenir le comptoir opérationnel est Discount location d'autos et camions. Les coordonnées et les nouvelles listes de prix sont disponibles sur le site Web du Service des finances <http://www.sf.ulaval.ca/categorieproduits/veloc.html>.

➤ Fournitures de laboratoire : nouveaux contrats

Le Service des finances de l'Université Laval a participé à un appel d'offres, par l'entremise du RGAUQ afin d'obtenir des prix compétitifs pour l'acquisition des fournitures de laboratoire les plus couramment utilisées.

Cet appel d'offres excluait les produits chimiques, les produits biologiques, les BIOBARS et les équipements (sauf quelques exceptions de faible valeur). La durée de cette entente est de deux ans avec une option de prolongation d'un an.

Les résultats, les modalités d'achat et les listes de prix de plus de 2 500 fournitures de laboratoire sont disponibles sur le site Web du Service des finances <http://www.sf.ulaval.ca/categorieproduits/folab.html>.

Les prix des fournisseurs VWR International et Fisher Scientifique sont également disponibles sur leur site Web respectif. Pour les autres fournisseurs adjudicataires, soit Sarstedt Inc., Techniscience, Ultident Scientific, Becton Dickinson et Chromatographic Specialities Inc., leurs prix seront affichés sur les listes disponibles sur le site Web du Service des finances.

Ces nouveaux prix sont effectifs depuis janvier 2010 auprès des adjudicataires à l'appel d'offres. Nous invitons les unités administratives à prendre connaissance de la stratégie d'approvisionnement recommandée publiée sur le site Web afin de maximiser les économies pour l'institution.

➤ **Nouveau formulaire pour la création d'un fournisseur pour les achats**

Le Service des finances a mis en place une nouvelle procédure pour la création d'un fournisseur pour les acquisitions par demande d'achat dans PeopleSoft. Cette procédure est effective depuis le 22 janvier 2010, mais le Service des finances continuera d'accepter les demandes de création d'un nouveau fournisseur avec le commentaire d'en-tête de la demande d'achat jusqu'au **31 mars 2010**.

La procédure pour la création d'un fournisseur pour les achats est la suivante :

L'utilisateur qui complète une demande d'achat dans PeopleSoft et qui désire effectuer une transaction avec un nouveau fournisseur inexistant dans la base de données doit remplir le formulaire intitulé *Création/Modification d'un fournisseur pour bon de commande*. Ce formulaire est disponible à même le formulaire *Demande d'achat*, au bas de la page *Recherche fournisseurs*, sous le lien *Formulaire demande de création* ou à partir de la page *Accueil utilisateur* dans la section *Gestion des approvisionnements* sous le lien *Recherche fournisseur*. Une fois le formulaire complété et transmis à l'adresse générique indiquée au bas du formulaire, le Service des finances procédera à la création du fournisseur et confirmera par courriel à l'utilisateur le numéro du fournisseur.

À partir du 31 mars, le numéro du fournisseur deviendra obligatoire pour qu'une demande d'achat soit convertie en bon de commande. Cette mesure est mise en place pour minimiser le nombre d'interventions que doit effectuer un acheteur pour générer un bon de commande.

➤ **Contrat avec un membre du personnel de l'Université Laval**

Le Service des finances rappelle aux unités administratives qu'ils doivent formuler une demande de dérogation auprès du Comité exécutif de l'Université Laval lorsqu'ils veulent attribuer à un membre du personnel de l'Université un contrat d'approvisionnement ou un contrat de services. En vertu de l'article 2.10 de la *Politique d'acquisition de biens, de services ou d'octroi de contrats de travaux de construction de l'Université Laval*, il est interdit de procéder à une telle transaction sans l'autorisation, a priori, du Comité exécutif de l'Université Laval

http://www.sf.ulaval.ca/approvisionnement/politique_acquisition.pdf.

Comptabilité

➤ **Demande de paiement aux employés et aux étudiants**

Depuis le 9 février 2010, un taux moyen a été mis en place afin de calculer les taxes pour les dépenses remboursées aux employés et aux étudiants à l'aide du formulaire de demande de paiement. Ce taux est de 10,204 %, soit :

- TPS : 3,99 % du coût;
- TVQ : 5,976 % du coût;
- Exception : ce taux ne s'applique pas pour les comptes 55200 (TPS 5 % et TVQ 0 %), les comptes 231000, 852000, 850600 ainsi que les comptes commençant par 9, A ou R (TPS et TVQ 0 %).

Auparavant, le taux par défaut était de 12,875 % (TPS 5 % et TVQ 7,875 %), mais le Service des finances corrigeait le code de taxe de chaque ligne afin de tenir compte du montant réel des taxes. Ce changement a pour but d'appliquer un taux moyen sur les dépenses peu importe la taxe réellement payée et permet ainsi d'alléger le traitement des demandes de paiement.

Cette façon de faire est la même que celle utilisée actuellement pour les remboursements de petites caisses et les rapports de dépenses de voyage, mais avec un taux différent.

Recherche

➤ **Transferts inter institutions (943200)**

Les demandes de paiement pour des transferts de fonds vers d'autres institutions imputables à l'année 2009-2010 devront être reçues au Service des finances au plus tard le 12 mars 2010.

Formation et pilotage de systèmes

➤ **FORMATION SUR EXPLO**

L'équipe de formation travaille présentement à adapter la formation « Explo - Exploration comptable de l'Université Laval » afin qu'elle puisse être diffusée en ligne. Un projet pilote aura lieu bientôt et cette formation sera offerte par la suite au personnel administratif qui doit utiliser cet outil de consultation des données financières. D'autres informations vous parviendront sous peu.